

LA COOPERATION TECHNIQUE ENTRE LE JAPON ET LA CÔTE D'IVOIRE (1984-2003) : STRATEGIES ET ENJEUX

**N'dri Laurent KOUAKOU,
Kassy Stéphane DJEDOU,
Issouf Kader BALLO**

*Université Alassane Ouattara- Bouaké (Côte d'Ivoire)-Département d'Histoire
kouakoulaurant044@gmail.com*

Résumé

La Côte d'Ivoire est l'amie de tous et n'est l'ennemi de personne : tel est le leitmotiv qui guide la diplomatie ivoirienne depuis 1960. Cette diplomatie, qui a axé ses efforts au développement sur le renforcement des relations avec l'Occident, s'est ouverte sur l'Asie. La Côte d'Ivoire s'est engagée sur le chemin du développement en s'inspirant du modèle japonais à travers la coopération technique. La coopération désigne le transfert de technologies et a pour but d'assurer le transfert et la diffusion de technologies, de compétences et de savoir-faire. Elle vise à former des ressources humaines donc le renforcement des capacités. L'intérêt de cette étude est de cerner les enjeux et la stratégie de l'assistance technique japonaise à la Côte d'Ivoire. L'objectif est de relever l'apport de l'assistance technique japonaise au développement économique et social de la Côte d'Ivoire de 1984 à 2003. Pour traiter ce sujet, une approche de collecte des données qualitatives a été utilisée. Ainsi, le croisement, le recoupement, la confrontation des informations recueillies des sources orales, archivistiques et imprimées, des ouvrages et des articles sur la question ont été le maillon essentiel de la méthode de traitement utilisée. De même, ce travail étant au carrefour de plusieurs disciplines, nous avons fait recours à l'interdisciplinarité.

Mots clés : Assistance technique, Côte d'Ivoire, Experts, Volontaires, Transfert, Japon.

Abstract

Côte d'Ivoire is everyone's friend and nobody's enemy: this has been the guiding principle of Ivorian diplomacy since 1960. This diplomacy, which has focused its development efforts on strengthening relations with the West, has opened up to Asia. Côte d'Ivoire has embarked on the road to development inspired by the Japanese model through technical cooperation. Cooperation refers to the transfer of technology and aims to ensure the transfer and dissemination of technology, skills and know-how. It aims to train human resources, and therefore to build capacity. The purpose of this study is to identify the challenges and strategy of Japanese technical assistance to Côte d'Ivoire. The aim is to identify the contribution of Japanese technical assistance to the economic and social development of Côte d'Ivoire from 1984 to 2003. To address this issue, a qualitative data collection approach was used. Cross-referencing, cross-checking and comparing information gathered from oral, archival and printed sources, as well as from books and articles on the subject, were the essential elements of the processing method used. Similarly, as this work is at the crossroads of several disciplines, we had recourse to interdisciplinarity.

Keywords: Technical assistance, Côte d'Ivoire, Experts, Volunteers, Transfer, Japan.

Introduction

On peut considérer que le développement revêt globalement deux dimensions : la première recouvre l'infrastructure matérielle, notamment les bâtiments, les services publics, les transports et les équipements nécessaires pour produire. La seconde renvoie aux compétences et aux aptitudes à produire dont dispose l'économie. La coopération technique relève de la seconde dimension et englobe des activités à accroître les capacités des pays en développement (OCDE, 2006 : 122). Elle peut à son tour être subdivisée en deux catégories, sachant que le résultat visé peut être obtenu soit par la mise à la disposition directe d'intervenants extérieurs possédant certaines compétences, soit par des actions visant à renforcer les capacités de la population locale. Selon Harari (1974 : 11), « d'une façon générale, on peut dire que la coopération technique est une forme de collaboration internationale qui a pour but le transfert de compétences par l'envoi de spécialistes originaires de certains pays où ils sont nombreux et disponibles, vers d'autres pays où ils sont rares, ou font défaut. Ces spécialistes doivent, dans le pays d'accueil, à la fois, contribuer à résoudre des problèmes techniques dont la situation exige des qualifications, et former des techniciens locaux ». La coopération technique est une forme de l'aide publique au développement. Elle est également une forme d'assistance ayant pour objectif le développement des capacités humaines (formation des ressources humaines et élévation du niveau de technologie) qui stimulent l'effort de construction des pays en voie de développement (Desai et Snively, 2007 : 153). Concrètement, cette coopération prend la forme de projets combinant l'assistance en personnel, la collaboration dans les domaines techniques, la formation initiale et le renforcement des capacités. Cette assistance consiste en deux aspects, à savoir prêter des cadres dans certains domaines et aider à former des cadres locaux (Lengyel, 1960 : 463).

La Côte d'Ivoire est l'amie de tous et n'est l'ennemi de personne : tel est le leitmotiv qui guide la diplomatie ivoirienne depuis 1960 (Koudou, 2006 : 9). Cette diplomatie, qui a axé ses efforts au développement sur le renforcement des relations avec l'Occident, s'est ouverte sur l'Asie. La Côte d'Ivoire s'est engagé sur le chemin du développement en s'inspirant du modèle japonais à travers la coopération technique (Sow, 1990 : 5). Pour l'archipel nippon, c'est le seul moyen de pouvoir améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'aide (Aicardi, 1998 : 150). L'intérêt de cette étude est de cerner les enjeux et

la stratégie de l'assistance technique nipponne à la Côte d'Ivoire. L'objectif est de relever l'apport de l'assistance technique japonaise au développement économique et sociale de la Côte d'Ivoire de 1984 à 2003. Dans quelle mesure, la coopération technique du Japon contribue-t-elle au rayonnement du développement économique et social de Côte d'Ivoire ? Quelle stratégie le Japon a-t-il adopté pour mener cette coopération technique ? Quels sont les enjeux de ce type de coopération ? Pour répondre à de telles préoccupations, une revue de la littérature a été faite. Celle-ci a été limitée d'autant plus qu'elle a occupé rarement les chercheurs. Aussi, ce travail est une contribution pour une meilleure connaissance de l'assistance technique du Japon à la Côte d'Ivoire.

Pour traiter ce sujet, une approche de collecte des données qualitative a été utilisée. Ainsi, le croisement, le recoupement et la confrontation des informations recueillies des sources orales, archivistiques et imprimées, des ouvrages et des articles sur la question ont été le maillon essentiel de la méthode de traitement utilisée. De même, ce travail étant au carrefour de plusieurs disciplines, nous avons fait recours à l'interdisciplinarité. Ainsi, avons-nous eu recours aux travaux et études récentes et anciennes relatives aux thématiques qui sont traitées dans cet article. Le dispositif de démonstration s'appuie sur deux axes. Le premier axe aborde le transfert de connaissance au renforcement des capacités, tandis que le second axe présente la collaboration dans les domaines techniques.

1. Transfert de connaissance au renforcement des capacités

Dans le cadre de cette assistance technique, il s'agit de renforcer les capacités des cadres et travailleurs ivoiriens dans le domaine des nouvelles technologies. Cela passe par un transfert de connaissance à travers l'envoi de volontaires et d'experts nippons ainsi que des stages de missions au Japon.

1.1. Les atouts de la jeunesse pour construire l'avenir des pays en voie de développement : envoi de volontaires japonais en Côte d'Ivoire

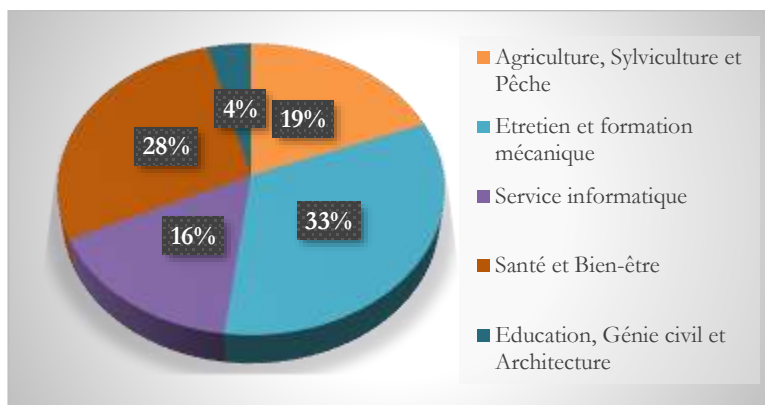
L'assistance technique en personnel se conçoit comme l'aide humaine que consentent les pays développés en faveur des pays en voie de développement. À ce titre, depuis l'indépendance, un vaste réseau d'assistance s'est intensifié entre la Côte d'Ivoire et les autres États

développés en l'occurrence avec la France, mais aussi avec le Japon. L'assistance technique, loin d'être une forme de relation diplomatique, n'en constitue pas moins une conséquence et est un élément d'appréciation de la qualité de ces relations (Hessel, 1973 : 723). La Côte d'Ivoire, depuis 1991, est le onzième pays en Afrique à avoir accepté de coopérer avec le Service des Volontaires Japonais pour la Coopération à l'Étranger (JOCV), un programme de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) (Ablet, 1993 : 8). Âgés de 20 à 39 ans, les volontaires japonais sont dotés de compétences particulières afin d'apporter leur contribution au développement socio-économique des communautés locales (JICA, 1997 : 3). L'objectif de l'envoi des volontaires japonais en Côte d'Ivoire est de promouvoir et de soutenir les activités des jeunes en vue de collaborer en harmonie avec les habitants des régions pour promouvoir l'expansion économique et sociale. L'envoi des volontaires se fait en vertu d'accords négociés et signés entre le gouvernement japonais et le gouvernement ivoirien en 1989. Le service demandeur des volontaires japonais remplit un formulaire, une sorte de requête. Les activités de JOCV ont démarré le 11 décembre 1991 avec l'ouverture d'un bureau de JOCV à Abidjan dirigé par Manako Junya. Les premiers volontaires japonais se signalèrent en 1992 avec l'arrivée de quatre personnes à savoir Manako Junya, Wakissa Seiya, Yoshiza Koji et Kitano Takumi travaillant respectivement à l'Office de Sécurité Routière, à l'Institut National des Arts et à la Direction des routes pour deux ans. À ces volontaires, on peut ajouter d'autres comme Moriyama Miyuki (sage-femme), Miyake Sachio (infirmière), Suziki Nabuko (informaticienne) à la direction du matériel des travaux publics, Yanagida Mitsuru, informaticien affecté à la direction du tourisme, Hitoshi Assanome à l'école internationale bilingue d'esthétique-cosmétique, de coiffure et de mode. Le nombre de ces volontaires a progressivement augmenté au fil des années pour atteindre une moyenne de vingt coopérants par an. De décembre 1991 à décembre 1999, soit huit années de coopération dans ce domaine, ce sont au total 141 volontaires qui ont séjourné en Côte d'Ivoire (Volé, 2007 : 51). À comparer à la France, ce chiffre est faible. De 1960 à 1990, l'État ivoirien a reçu 76 716 coopérants français sur son sol (Domergue, 1994 : 234).

Toutefois, leurs domaines d'intervention étant vastes, plusieurs ministères ivoiriens ont bénéficié de l'assistance japonaise par le transfert de technologie, en particulier les ministères du Transport, de la Santé, de l'Agriculture et des Ressources Animales, de l'Éducation Nationale et de la Formation de Base, de la Famille pour ne citer que ceux-là. Au 30

septembre 2003, 19 % des volontaires affectés en Côte d'Ivoire sont intervenus dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ; 33 % dans l'entretien et le fonctionnement mécanique ; 16 % dans le service informatique ; 28 % dans la santé et le bien-être ; 4 % dans l'éducation, le génie civil et l'architecture (MAE, 2008 : 41-45) (figure ci-dessous).

Figure : Répartition des volontaires d'activités en Côte d'Ivoire



Source : Diagramme circulaire réalisé à partir des données du MAE, 2008 :41-45.

Leur savoir-faire, leur esprit d'abnégation et leur facilité d'adaptation à l'environnement sont appréciés par la population ivoirienne à leur juste valeur. La présence des volontaires sur le sol ivoirien montre l'intérêt que le Japon accorde à l'aide au développement à travers l'implication effective des jeunes volontaires dans toutes les actions relatives à l'épanouissement des populations rurales. Il s'agit en réalité d'une forme de collaboration dont résultent d'enrichissants échanges d'expériences profitables aussi bien aux volontaires eux-mêmes qu'aux techniciens ivoiriens avec pour principaux bénéficiaires les populations assistées. À Sakassou, dans le village d'Anougrékro, des jeunes s'engagent pour la riziculture. À titre d'exemple, les efforts du volontaire Nakagawa Kazuhiko ont permis à Konan Kouamé Joseph, d'accroître sa production rizicole. Konan Kouamé (2009) donne son appréciation en ces thèmes : « Avant je ne pouvais que vendre que quelques sacs de riz après chaque récolte. Mais, grâce à l'aménagement sommaire du bas-fond que m'a appris le volontaire Nakagawa, j'ai pu maîtriser et assurer la gestion de l'eau, ainsi que les techniques culturales. Ainsi j'ai pu vendre douze

sacs en une seule récolte. Mon souhait est que le séjour du Japonaise soit prolongé et surtout leur nombre se multiplie ; tant ils nous sont d'un apport hautement appréciable ». Ce résultat a incité huit autres jeunes à renoncer à leur départ pour la région du Sud-Ouest en vue d'y entreprendre la culture du café et du cacao. À Katiola, les actions de M. Kosaka Tetsushi, dont la mission s'est achevée en 1998, ont fait de lui, l'homme indiqué pour Sanogo Ibrahima, un paysan maraîcher, pour la maîtrise des techniques de mise en valeur et d'exploitation rationnelle de sa parcelle. Sanogo (2009) explique que « Tous les enseignements pratiques (disposition des parcelles, planting, repiquage, traitement, phytosanitaire et autre) dispensés en la matière par Kosaka ont été profitables. Et mes revenus tirés de la vente des choux sont passés de 150 000 F. CFA à 225 000 F. CFA en une seule vente. La seule difficulté avec lui est liée à la langue. Lui, il parle l'anglais et moi le français ».

À l'instar de Sanogo Ibrahima, une vingtaine de maraîchers ont manifesté le désir de bénéficier davantage des services de M. Kosaka. Un fait auquel adhéraient du reste les autorités avec à leur tête le Préfet du département, qui les incitaient au groupement coopératif. Aussi, c'était le désir de Kosaka, qui se réjouissait de la facilité avec laquelle Sanogo Ibrahima assimilait les techniques enseignées. En matière de santé, la contribution des volontaires est tout aussi bien appréciée. À la base du secteur de santé rurale de Tiassalé, précisément, Mlle Junko Nakatsuka, ne se contente pas d'aider les laborantins à animer leurs tâches quotidiennes. Mieux, elle a développé le volet de la prévention à travers des campagnes de sensibilisation au niveau des élèves portant sur certaines maladies. Il s'agit d'inciter cette frange de la population à s'éloigner davantage des risques de contraction de certaines maladies comme la bilharziose dont la campagne a relevé que 13,47 % d'élèves portaient les germes. Par ailleurs, les JOCV mettent un accent sur l'éducation et sur l'hygiène publique. Les volontaires sont appréciés des populations locales comme le mentionne Loukou Aya (2009), habitante du village « La femme blanche est très accueillante. Elle est toujours souriante. Elle sait écouter et nous respecte beaucoup. Les soirs, lorsqu'elle ne travaille pas, elle passe de cour en cour pour nous rendre visite et nous apprendre des choses nouvelles, contrairement à nos frères et sœurs que nous ne voyons jamais en dehors du centre de santé. Je demande à son pays de nous la laisser pour toujours, car avec elle, nous nous sentons aimer, apprécier et orienter en cas de maladie ».

De manière générale, les volontaires s'intéressent beaucoup plus aux milieux ruraux, car c'est dans ces zones que le besoin se fait plus

sentir. La population est plus ou moins abandonnée et pratiquement coupée des réalités (télévision, presse, radio...). Elle a donc besoin d'être éduquée afin de pouvoir faire face aux situations les plus précaires. Le nombre de volontaires est généralement plus important dans le domaine de la santé. En effet, ce domaine est sensible dans la plupart des pays africains qui connaissent de réelles difficultés. Les populations rurales manquent d'éducation sanitaire. Elles ont besoin du minimum par le renforcement des soins de santé primaires. D'où le nombre important des volontaires dans ce domaine dans les villages où beaucoup reste à faire. Ils sont obligés de se rendre parfois dans les endroits les plus retirés afin de faire comprendre à la population qu'une simple maladie telle que la diarrhée peut être soignée si elle est diagnostiquée à temps et certaines maladies peuvent être évitées grâce aux vaccins. Divers ministères ont bénéficié des services des volontaires japonais. Outre les volontaires, la Côte d'Ivoire reçoit des experts japonais.

1.2. Soutien au développement des ressources humaines locales : experts japonais de la coopération technique en Côte d'Ivoire

Les experts japonais contribuent au développement des ressources humaines aux niveaux national et sectoriel, à la création d'organisations et d'institutions, aux efforts d'auto-assistance et au développement durable des pays en voie de développement. Il s'agit, en effet, des administrateurs et des ingénieurs qui jouent un rôle clé dans le développement socio-économique de leur pays, font l'objet de transfert de technologie et reçoivent des propositions adaptées aux conditions de leur pays. La réussite de la coopération passe donc par le recrutement et la formation d'experts compétents et chevronnés. Les dispositifs indiqués ci-dessus ont été mis en place pour permettre le recrutement continu d'experts de manière à pouvoir envoyer sans délai à l'étranger des personnes compétentes, en réponse aux demandes soumises par les pays en voie de développement, dont la Côte d'Ivoire. Des experts jouissant d'une grande expérience de la coopération technique et disposant de hautes compétences techniques sont recrutés pour des postes clés touchant à des activités à l'étranger (notamment comme Chef de projet de la coopération technique de projet-type) ou au Japon (comme Consultants internes, Responsables de programmes pour des études de développement, Organisateur de stages de formation ou Directeurs d'études et de recherches). Ces experts sont appelés « *spécialistes du développement* ».

L'envoi des premiers experts japonais en Côte d'Ivoire date de 1984. De 1984 à 2003, ils ont été une centaine (104) (MAE, 2008 : 41) à travailler dans le pays. Les deux catégories d'experts sont représentées en Côte d'Ivoire. Les experts sont envoyés à la demande de l'État ivoirien ou des organismes internationaux. Les experts forment leurs homologues ivoiriens dans les domaines qui sont les leurs d'une part et d'autre part, les experts de projet sont demandés dans le cadre de la coopération de projet-type. Les experts interviennent en Côte d'Ivoire dans les domaines tels que la vulgarisation des techniques de riziculture irriguée, la formation aux techniques des machines agricoles, la maintenance de l'équipement du port de pêche de San Pedro, l'agriculture en tant que conseiller technique auprès du ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et la formation aux techniques traditionnelles de karaté et de judo. Le Centre de Formation à la Mécanisation Agricole de Grand-Lahou a reçu en 1995 six experts et jusqu'en 1997. Ce sont au total 29 experts qui ont apporté leur expérience et leur expertise à ce centre (Koné, 1996 : 9). En outre, plusieurs experts japonais ont séjourné et apporté leur expérience au judo ivoirien. On peut citer entre autres Maître So (1991-1992), Maître Yamamoto (1992-1993) (Ablet, 1993 : 8), Maître Hirama 6^e dan (1993-1994) et en 1996, l'arrivée de Enoki Yoshiharu (6^e dan), Ito Masatomo (5^e dan), Yamazaki Shigeki (5^e dan) et Ishikawa Tetsuya (4^e dan). Ils sont tous des sommités du judo nippon et tous membres de l'équipe nationale du Japon. Leur présence contribue à élever le niveau du judo ivoirien. Cette collaboration permet de mettre en place une véritable politique en matière de judo et permet aux judokas ivoiriens de s'illustrer sur la scène internationale. Le but de leur présence est de relever le niveau du judo ivoirien et d'apprendre les nouvelles techniques aux entraîneurs ivoiriens.

En 1999, la Côte d'Ivoire disposait sur son sol de six experts. Parmi ces derniers, figure Goto Akio, ingénieur agronome (riziculture à l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) de Yamoussoukro) au ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales. L'objectif du projet était de vulgariser des techniques de riziculture irriguée. La période de mission en Côte d'Ivoire a duré du 1^{er} février 1997 au 30 novembre 2000. Il y a également Manya Takashi, ingénieur des machines agricoles, qui a été affecté à l'ANADER de Yamoussoukro du 31 mars 1998 au 30 mars 2000. Latta Egny (2008) disait en ces thèmes « La collaboration avec les coopérants japonais a été une très bonne expérience pour moi. Ils savent écouter, ils sont attentionnés, et sont toujours disponibles quel que soit le temps et le jour.

Ils aiment le travail et surtout le travail bien fait. Ils sont trop assidus au travail. Si tu ne comprends pas quelque chose, il va t'expliquer jusqu'à ce que tu comprennes ». La mission consistait en la formation aux techniques des machines agricoles. Quant à Nakagawa Naoto, spécialiste de conception de matériel de communication, du 03 décembre 1997 au 22 décembre 1999, il est affecté à l'Institut National de la Santé Publique du ministère de la Santé. Okawa Yukihiro, un ingénieur électronique Biomédical au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Cocody pour la maintenance des équipements électroniques médicaux offerts par le Japon en 1996 et 1997. Il était chargé des activités suivantes : définition des facteurs essentiels, maintenance et gestion des équipements médicaux et vérification des problèmes liés à la maintenance des équipements médicaux. Okawa a exercé au CHU de Cocody du 11 décembre 1997 au 10 décembre 1999. Sakonju Tetsuo, ingénieur d'électro-mécanique et gestion technique des infrastructures portuaires, était au Port Autonome de San-Pedro, autrement dit, au ministère des Infrastructures Économiques. Du 22 novembre 1998 au 21 novembre 2001, il a été chargé de la maintenance de l'équipement du Port de pêche de San-Pedro, un équipement fourni par le Japon. Et enfin Watamabe Hidéo, ingénieur de "*Grain quality Anahys*", a été affecté à l'Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) du 4 avril 1996 au 4 mars 2000. Les six experts présents en 1999 effectuaient une mission de longue durée, c'est-à-dire au-delà d'un an.

L'envoi d'experts a un avantage. Il permet d'obtenir des résultats importants pour un coût relativement faible et il s'agit d'une aide à "visage humain" qui englobe des activités diverses, dont le transfert technique direct et un encadrement assuré dans les établissements de formation et d'enseignement. Ces activités permettent aux experts japonais d'étudier la culture et la société ivoirienne tout en permettant à la Côte d'Ivoire de s'instruire à l'exemple japonais. Cet impact complémentaire du programme d'envoi d'experts aide le Japon à mieux réfléchir à l'image que la nation souhaite projeter aux yeux de la communauté internationale. En définitive, le détachement d'expatriés est l'un des instruments essentiels de la coopération technique (Pacquement, 1996 : 76). Sa réussite dépend pour beaucoup des compétences de l'expert et de son aptitude à transmettre son savoir et son expérience ainsi qu'à concourir à la mise en place d'institutions efficaces. Cependant, le recours massif et prolongé à des expatriés, surtout lorsque ceux-ci sont chargés de tâches opérationnelles et d'activités au niveau des

communautés de base, est à l'encontre de l'objectif d'autonomie en même temps qu'il risque de rendre l'aide envahissante et de fausser les modes de consommation. Le problème de langue se pose entre expatriés et les apprenants ivoiriens. En fait, le problème de langue se résume au fait que le français, langue officielle de la Côte d'Ivoire est très peu parlée au Japon, ce qui constitue un blocage dans l'évolution d'une mission d'un expert japonais en Côte d'Ivoire ou d'un stagiaire ivoirien au Japon. La Côte d'Ivoire est censée mettre à la disposition des experts et volontaires, un certain nombre de matériels. Par ailleurs, l'accord portant sur l'envoi en Côte d'Ivoire des volontaires et experts japonais, prévoit que ces derniers doivent bénéficier à titre gratuit de logements meublés. Toutefois, cette disposition rencontre des difficultés quant à son application. Outre l'envoi de volontaires et d'experts, l'archipel organise des stages et collabore dans le domaine technique avec la Côte d'Ivoire, à travers la coopération type-projet et la réalisation des études de développement.

2. L'organisation des stages et la collaboration dans les domaines techniques

Il est question dans ce sous-titre d'évoquer les stages organisés aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Japon, la coopération technique de type-projet qui est une autre forme de la coopération technique du Japon et le transfert de technologie sous forme d'études (études de développement).

2.1. Les Stagiaires ivoiriens au Japon et le rapprochement de la jeunesse

Dans le cadre de la coopération technique entre la Côte d'Ivoire et le Japon, un certain nombre d'Ivoiriens ont effectué des stages de formation au Japon et dans un pays tiers dans son programme de formation technique de participants étrangers. Pour son programme d'invitation des jeunes adultes, des Ivoiriens ont séjourné au Japon en vue de rapprocher les deux peuples.

Les stages techniques pour les participants étrangers s'adressent à des administrateurs, techniciens ou chercheurs de pays et de régions en voie de développement et visent, dans le cadre d'activités organisées au Japon ou dans certains pays en voie de développement, à leur transmettre les connaissances et la technologie requises dans leur pays. C'est le principal programme de "développement des ressources humaines" réalisé par la

JICA. Ce programme s'est régulièrement développé depuis son lancement en 1954 et son contenu est devenu plus diversifié et plus spécialisé. Le programme joue donc un rôle important dans la préparation des futurs responsables du développement socio-économique de leur pays - les "*leaders de demain*". Parmi les 137 000 personnes formées au Japon depuis 1954, figurent 497 Ivoiriens (de 1980 à 2003) qui ont pu approfondir leurs compétences (MEA, 1999 : 45). D'autres ont été également formés pour contribuer à la maintenance des équipements fournis à notre pays. Tels étaient les cas de Koffi Eugène et Sako N'guessan de l'Académie Régionales des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM), des administrateurs comme Djédjé Nicodème et Mademoiselle Djivokesson, deux cadres de l'Union Textile et Industrielle de Côte d'Ivoire (UTEXI) et bien d'autres Ivoiriens.

Sako N'guessan (2007) appréciant le stage au Japon souligne que « Le stage de formation m'a édifié et forgé. Avec la technique et la technologie à ma disposition, j'ai appris de nouvelle méthode et technique de travail. J'ai compris aussi que l'homme se détermine par le travail et un travail bien fait. Pour ma part, je pense que cette coopération doit durer entre les deux pays pour que bon nombre d'Ivoiriens profitent de cette unique expérience. Le Japonais te donne l'envie de travailler et de bien faire ». Ce programme de coopération technique permet aux participants ivoiriens et de façon générale d'observer comment les nouvelles technologies et approches qui n'existent pas en Côte d'Ivoire sont effectivement traduites dans les faits, renforçant ainsi leur motivation. Par ailleurs, il transmet l'expérience du Japon aux Ivoiriens et crée l'occasion d'un échange de vues avec les stagiaires d'autres pays confrontés aux mêmes problèmes, stimulant ainsi le partage de savoir-faire. Les anciens participants contribuent à la construction de leur pays de différentes manières en tant que responsables nationaux, chercheurs et administrateurs de haut niveau. En Côte d'Ivoire, c'est l'Association des Anciens Stagiaires Ivoiriens de JICA-Côte d'Ivoire (ASI-JICA) qui essaie d'organiser chaque année des journées de retrouvaille et d'échanges culturels afin de réunir tous les anciens stagiaires. Cette association essaie durant ces journées de vulgariser ce que les participants ont acquis durant leur séjour au Japon.

Au total, le programme de formation de la JICA qui bénéficie ainsi de la coopération et de la participation de nombreuses personnes est réalisé dans tout le Japon. Tout en remplissant sa mission première "*le transfert de technologie du Japon au monde en développement*", il permet aux participants de rencontrer des personnes d'autres pays, de développer

des relations amicales entre pays et de forger des liens fondés sur la confiance réciproque. Au niveau des stages dans un pays tiers, il faut dire qu'à partir de 1984, la JICA a mis en place un programme de formation dans ce sens dans le domaine de la santé, notamment l'endoscopie digestive. Chaque année, de 1984 à 1999, les médecins venant de plusieurs pays africains francophones reçoivent une formation au CHU de Treichville. Au total sur près de 15 ans de coopération dans ce domaine, ce sont 148 médecins qui ont été formés dont parmi eux des Ivoiriens. Précisons qu'en 1984, cette coopération régionale a été mise en place pour la première fois en Afrique de l'Ouest à Abidjan. Outre les stages, des Ivoiriens ont séjourné au Japon dans le cadre du programme d'invitation des jeunes adultes.

Initié en 1983 par la JICA, le programme d'invitation de jeunes adultes constitue un volet de la coopération technique ou encore une composante du soutien de la JICA à la formation de personnel (JICA, 1995 : 75). En Côte d'Ivoire, les autorités considèrent le Japon comme un pays moderne et modèle dont le développement prodigieux, notamment la technologie de pointe doit constamment inspirer les pays du tiers monde, particulièrement la Côte d'Ivoire, encouragent ce genre de coopération et apprécient toutes les visites japonaises en Côte d'Ivoire. Ces rencontres permettent aux jeunes Ivoiriens de découvrir les réalités économiques, industrielles, sociales et culturelles du Japon. En outre, elles permettent aux Japonais de s'imprégner des réalités ivoiriennes et de mieux les connaître. C'est dans cette optique qu'une délégation de neuf jeunes ivoiriens a séjourné au Japon du 23 juillet au 10 août 1990 (MAE, 1999 : 46). En contrepartie de cette invitation, c'est une délégation japonaise conduite par Monsieur Takeshi Ogawa, Professeur de Pédagogie à l'Université Nationale du Japon qui arrivait en Côte d'Ivoire en novembre 1990. Cette délégation comprenait un étudiant, une secrétaire d'entreprise, des fonctionnaires-municipaux et communaux, une employée de compagnie immobilière, une coiffeuse, une institutrice de crèche et une autre pour handicapés. L'objectif principal étant de favoriser les liens d'amitié entre les deux jeunesse et de promouvoir la compréhension mutuelle sur le développement et la paix dans le monde. En somme, la coopération technique recouvre toute la gamme d'activités d'aide visant à mettre en valeur les ressources humaines en élevant le niveau des connaissances, des qualifications, du savoir-faire technique et des aptitudes productives des habitants de la Côte d'Ivoire.

2.2. La réponse à des besoins d'aide diversifiés : Projet de coopération technique de projet-type.

La coopération technique de projet-type est une forme d'appui technique caractérisée par des liens organiques entre trois éléments : le recrutement d'experts, l'accueil de stagiaires au Japon et la fourniture d'équipements et de matériels, et par une gestion dirigée et intégrée de la totalité du processus de réalisation d'un projet, de sa formulation à son évaluation (JICA, 2004 : 79). Elle est généralement assurée pendant cinq ans et axée sur le développement de l'autonomie économique des pays en voie de développement et sur la mise en valeur de ressources humaines pour répondre aux besoins essentiels de l'être humain (JICA, 1999 : 9). Cette coopération a pour objectifs de mettre en valeur le capital humain, la recherche et le développement, ainsi que la diffusion de savoir-faire et de technologie dans cinq domaines : le développement social, les services sanitaires et médicaux, la démographie et le planning familial, l'agriculture, la foresterie et la pêche, ainsi que le développement du secteur minier et des industries de transformation (B. Châtel, 1995 : 580). Ce type de coopération repose sur un bon transfert de technologie et prévoit la mise en place des structures administratives et institutionnelles requises pour assurer la bonne implantation du savoir-faire et des technologies transférées, et pour permettre au pays récipiendaire de réaliser des projets pour lui-même une fois la coopération japonaise terminée.

En Côte d'Ivoire, de 1980 à 1997, un seul projet-type a été réalisé. C'est le Projet de formation à la mécanisation agricole appliquée à la riziculture, qui a été réalisé par le Japon dans la période 1988-1989 après un investissement de 2 575 800 000 F. CFA (Koudou, 2006 : 73). Ce centre construit en deux phases se compose d'un bâtiment de formation, d'un garage autos, de logement et cantines pour les instructeurs et les stagiaires ainsi que dix hectares de ferme de formation. L'objectif de ce projet était le transfert de techniques des experts japonais à leurs homologues ivoiriens au sein du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole de Grand-Lahou (CFMAG), dans les domaines de l'utilisation, de la maintenance et de la réparation des machines agricoles et la riziculture irriguée pour la promotion de la mécanisation dans ce secteur. La vocation première de ce centre est la formation de spécialistes des machines agricoles pour la riziculture. Ainsi, chaque année étaient formés 300 vulgarisateurs pour le compte du Centre Ivoirien pour le Développement des Vivriers (CIDV), 100 paysans et 20 mécaniciens (Kouakou, 2012 : 356). Le deuxième projet-type en

préparation dans le domaine de la santé, à partir de l'année 1998, a été suspendu compte tenu du coup d'État du 24 décembre 1999. La valeur totale du matériel destinée à cette coopération technique fourni par le Japon est estimée à 705,9 millions de yens, soit environ 3,529 milliards de francs CFA (MAE, 2008 : 41).

2.3. Transfert de technologie sous forme d'études : Études de développement réalisé en Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, plusieurs études de développement ont été réalisées par le Japon durant la période étudiée, ce, dans le but du développement socio-économique du pays. Cependant, nous avons retenu quatre qui sont d'ailleurs expressives dans leur diversité. Au titre du ministère de l'Agriculture, il y a la conception du projet de développement rural intégré de la plaine de San Pedro qui a fait l'objet d'une étude de février 1997 à décembre 1998. Pour ce projet, la zone d'étude s'est étendue sur une superficie d'environ 10 000 hectares située entre le barrage de San-Pedro et la ville de San-Pedro (Kouakou, 2012 : 452). L'objectif recherché était double : la définition d'un schéma directeur de développement rural intégré de la plaine de San-Pedro, avec un accent particulier mis sur le développement de la riziculture et des infrastructures rurales et la réalisation d'une étude de faisabilité sur la (les) zone (s) prioritaire (s) retenues pendant l'élaboration du schéma directeur.

Concernant l'environnement, une étude morpho-pédologique de la forêt classée du Rapide Grah a été réalisée de mars à décembre 1999. Cette étude réalisée en collaboration avec la Société pour le développement de la forêt visait à compléter la base des données pour le reboisement de cette forêt. Pour le compte du haut-commissariat de l'hydraulique installé dans les locaux du cabinet du premier ministre, une étude du plan directeur sur le développement et la gestion des ressources en eau en Côte d'Ivoire fut réalisée. L'objectif recherché était de formuler un plan directeur et une politique financière pour le développement en ressources en eau. Enfin, en partenariat avec le ministère du Logement et de l'Urbanisme, une étude de faisabilité sur les installations des égouts dans le district Ouest de la ville d'Abidjan a été faite de mars 1999 à février 2000. Cette étude devait permettre la mise en place d'un système d'évacuation afin de conduire les eaux usées de la zone d'étude aux installations existantes. Cependant, ce projet n'a malheureusement pas connu de financement.

Conclusion

Les relations diplomatiques ivoiro-japonaises établies en 1961, la Côte d'Ivoire est admise à l'Aide Publique au Développement (APD) japonaise à partir de 1980. Au fur et à mesure, l'APD a touché divers domaines, notamment l'assistance technique. La coopération technique joue un rôle important dans les relations internationales. À travers celle-ci, le Japon veut inculquer la leçon de travail, la rigueur et l'abnégation, seuls gages pour sortir de sous-développement. Par ailleurs, faire savoir que le développement est d'abord une affaire nationale, c'est-à-dire que l'impulsion est donnée par les compétences nationales qui doivent évidemment s'appuyer sur les ressources locales. C'est dans cette optique que le transfert de technologie est envisagé à travers l'envoi des volontaires et d'experts dont la finalité demeure la qualification des ressources humaines locales, fondement du développement. Dotés d'un niveau intellectuel élevé, les experts détachés en Côte d'Ivoire ont permis aux cadres ivoiriens d'acquérir certaines notions techniques notamment dans l'entretien d'appareils médicaux et la formation des cadres de santé, la vulgarisation des techniques de riziculture irriguée, la formation aux techniques des machines agricoles, la maintenance de l'équipement du port de pêche de San Pedro. Au niveau des volontaires, ils interviennent surtout en milieu rural. Au nombre de plus de 150, ils sont intervenus dans plusieurs ministères dont ceux de la santé, de l'éducation nationale et de la formation de base, de l'agriculture et des ressources animales, du transport. Nombreux sont les Ivoiriens qui ont effectués un stage de formation au Japon dans le but de se perfectionner et d'approfondir les compétences dans certains domaines. Cette coopération technique entre les deux pays a porté sur la réalisation de projets-types et des études de développement en Côte d'Ivoire. Un seul projet-type a été réalisé en Côte d'Ivoire en l'occurrence le Centre de formation de Grand-Lahou. Quatre études de développement expressives de leur diversité ont retenu l'attention. Pour le Japon, la coopération technique est le seul moyen de pouvoir améliorer l'efficacité et l'efficience de l'aide.

Bibliographie

ABLET Jean-Claude, (1993), « Dix nouveaux volontaires japonais ont pris service », *La Voie*, p. 8.

- AICARDI de Saint-Paul Marc**, (1998), « Un donneur atypique : le Japon », *Afrique contemporaine*, n°188, “Les aides de l’Afrique en question” Paris, Documentation française, p. 147-159.
- CHÂTEL Bénédicte**, (mars 1995), « Le Japon, premier pourvoyeur d’APD », *Marchés Tropicaux*, p. 578-579.
- DESAI Uday et SNAVELY Keith**, (2007), « L’assistance technique au service du renforcement des capacités institutionnelles : la transférabilité des structures et des pratiques administratives », *Revue Internationales des Sciences Administratives*, vol 73, p.145-161.
- DOMERGUE Danielle**, (1994), *La France et l’Afrique après les indépendances*, Paris, SEDES.
- HARASI Denyse**, (1974), *Le Rôle des coopérants*, Paris, OCDE.
- HESSEL Stéphane**, (1973), « L’assistance technique multilatérale en 1973 », *Revue du Tiers-Monde*, tome XIV, n°56, p.721-747.
- JICA**, *Mise en œuvre des réformes de la JICA*, Rapport annuel 2004, Paris, Blue Valley, 2005.
- JICA**, *Que devient l’aide japonaise ?* Rapport annuel 1995, Paris, Blue Valley, octobre 1995.
- JICA**, *Service des Volontaires Japonais pour la Coopération à l’Étranger*, 1997.
- JICA**, *Programme de l’APD du Japon : Étude de développement*, 1999.
- KONAN Kouamé**, cultivateur, entretien réalisé à Sakassou le 20 octobre 2009.
- KONE Souleymane**, (février 1996), « Six experts japonais », *Ivoire-Soir*, p 9.
- KOUDOU Alain**, (2006), *L’aide japonaise à la Côte d’Ivoire (1980-2000)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Cocody, Abidjan.
- KOUAKOU N’dri**, (2012), *La coopération ivoiro-japonaise de 1961 à 1999*, Thèse de Doctorat unique en Histoire, Université de FHB, Abidjan.
- LATTA Egnny**, Ex-agent de l’ANADER à la retraite, entretien réalisé à Grand-Lahou le 5 juin 2008
- LENGYEL Peter**, (1960), « Le rôle de l’assistance technique dans le développement économique », *Tiers-Monde*, tome 1, n°4, 1960. pp. 461-490, en ligne, doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1960.1232>.
- LOUKOU Aya**, ménagère, entretien réalisé à Bacanda le 25 décembre 2009.
- Ministère des Affaires Étrangères**, 1999, *Les relations Côte d’Ivoire-Japon*, Abidjan, BNETD.
- Ministère des Affaires Étrangères**, 2008, *Les relations Côte d’Ivoire-Japon*, Abidjan, BNETD.

Ministère des Affaires Étrangères, *Coopération Côte d'Ivoire-Japon*, Note de situation, Abidjan, 25 juin 1999.

OCDE, (2006), « La coopération technique », *Revue de l'OCDE sur le développement*, n°7, p. 121-144.

PACQUEMENT François, (1996), *La coopération technique en pratique*, Paris, Éditions d'Organisation.

SAKO N'guessan Christophe, Professeur d'Enseignement Maritime à l'ARSTM, entretien réalisé lors de la visite guidée des installations du matériel japonais le 06 décembre 2007 à Abidjan-Yopougon.

SANOGO Ibrahim, maraîcher, entretien réalisé à Katiola le 2 février 2009.

SOW Yay, (mars 1990), « Les Africains peuvent s'inspirer du modèle japonais », *Fraternité-Matin*, p. 5.

VOLE Bi Gouégoné Florentin, (2007), *L'aide japonaise au développement : le cas de la Côte d'Ivoire*, Mémoire de fin de cycle, ENA, Cocody-Abidjan.